



Balbusard et Pygargue



Bulletin de liaison des acteurs de la conservation
du Balbusard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en France n°4 . Décembre 2022

Sommaire

Suivi et conservation

Programme de réintroduction
du Pygargue 2
Balbusard norvégien en France 4
Aménagements 2022 5

International

Dernières nouvelles des
balbusards « suisses » 10

Bibliographie

Estimation des populations
d'oiseaux nicheurs en France 11
Synthèse Wetlands 2022
Rapaces de France n°24 12
Atlas des oiseaux nicheurs

Les difficultés d'une réintroduction

Réintroduire des pygargues à queue blanche n'a pas été une mince affaire pour de multiples raisons.

Tout d'abord parce que cela modifie le paysage naturel et culturel de notre pays. Cela bouleverse nos connaissances et change nos habitudes et nos idées. Et il n'y a que des esprits libres et ouverts pour oser affronter cette inertie.

Jacques Olivier Travers aime passionnément les rapaces en liberté et il gère un zoo.

Autrement dit cette contradiction première devait lui interdire d'imaginer une réintroduction de pygargues.

Pour ma part, je ne suis pas un passionné des zoos mais j'ai toujours rêvé d'ouvrir les cages et les idées toutes faites.

Notre rencontre opportune a dû affronter de multiples obstacles avant d'aboutir au relâcher des quatre premiers pygargues à queue blanche en août 2022.

En premier lieu, il a fallu se rendre compte qu'il est hyper simple de pondre un arrêté préfectoral autorisant la veille d'un weekend end la destruction de 60 bouquetins protégés par la loi et qu'il faut une année de procédures pour obtenir le feu vert pour lâcher 4 oiseaux. Heureusement on a pu compter sur la bienveillance du ministère de l'écologie et on ne remerciera jamais assez Marc Chatelain et Ségolène Faust.

Nous avons eu affaire ensuite à certains naturalistes, inquiets de voir leur monopole menacé. C'était une nouveauté pour nous plutôt habitués à combattre des chasseurs ou des pollueurs. Heureusement Raymond Faure, Marie Paule de Thiersant et les frères Terrasse nous ont bien aidés.

Tout cela démontre l'importance de bousculer nos habitudes, d'accepter des partenariats avec le secteur privé et de ne jamais renoncer à restaurer toute la biodiversité qui nous est si chère.

Suivi et conservation

2

Lancement du programme de réintroduction du Pygargue à queue blanche en Haute-Savoie

Jacques Olivier Travers & Eva Meyrier, les aigles du Léman (aiglesduleman@hotmail.fr)
Jean-François Noblet, Nature et Humanisme

Porté par Jean-François Noblet de l'association « Nature et Humanisme » et Jacques-Olivier Travers du parc animalier « Les aigles du Léman », un projet de réintroduction dans le bassin du haut-Rhône a été présenté en Juin 2021 au comité scientifique du PNA qui lui a accordé son soutien, ce projet s'inscrivant dans le cadre des actions prévues par le plan. Parallèlement, deux programmes de réintroduction de pygargues ont été lancés dans le sud de l'Angleterre et en Espagne dans le but de faire revenir l'espèce en Europe de l'ouest ; le programme français s'inscrit dans cet effort international.

Une procédure longue et complexe

Les porteurs du programme de réintroduction, après une phase de consultation des autorités administratives, associations, experts et des socio-professionnels de août à décembre 2020, ont déposé un dossier de demande d'autorisation d'un programme de réintroduction auprès de la préfecture de Haute-Savoie en début d'année 2021. Le dossier a été étudié successivement par la commission rapaces de la LPO, le comité de pilotage du PNA, le CRSPN Auvergne-

Rhône-Alpes, le CDSPN Haute-Savoie et enfin par le CNPN, qui ont émis un avis favorable à ce projet accompagné de recommandations. Après une consultation publique organisée par la DREAL AURA et une consultation des autorités suisses en raison de la proximité géographique, l'arrêté préfectoral portant dérogation pour la réintroduction a été délivré le 20 mai 2022.

Une réintroduction innovante : le taquet parental

Le programme de réintroduction s'est bâti autour du strict respect des procédures de l'UICN avec toutefois une double innovation : la réintroduction de jeunes nés en captivité - ce qui est une première en Europe, les autres programmes reposant sur de la translocation de jeunes depuis la Norvège - et la technique du taquet parental.

Le principe de ce dernier est simple : faire élever sur le lieu de la réintroduction les jeunes par leurs parents et les réintroduire grâce à un système de double nid. Pour les espèces philopatriques comme le Pygargue, dont les individus sont attachés à leur lieu de naissance et y reviennent pour s'y reproduire, il est avéré que plus l'oiseau passe de temps sur son lieu de réintroduction et plus il va y revenir à l'âge adulte. Le fait d'être élevé par les parents sur le site même de la réintroduction, de pouvoir revenir se faire nourrir autant que nécessaire grâce au système du double nid permet ainsi aux jeunes pygar-



taquet parental avec double nid ;
nourrissage du jeune pygargue par l'adulte au travers des barreaux

gues de s'approprier la zone. Le jeune est placé à l'âge de 60 jours du côté extérieur tandis que les parents restent dans la volière simplement séparés par des barreaux. Le contact entre eux est ainsi maintenu tout en permettant aux jeunes de s'émanciper à leur rythme. Neuf couples constituent le cheptel reproducteur. Le programme vise à libérer progressivement 85 pygargues issus de captivité dans le milieu naturel sur une période de 8 ans.

Cette année, deux jeunes mâles et deux jeunes femelles se sont envolés équipés de balises GPS et de bagues d'identification permettant de réaliser le suivi post-envol.

Des caméras installées sur les nids des couples reproducteurs captifs et une nouvelle exposition pédagogique accessible au parc animalier permettent au

public d'apprendre à connaître le Pygargue et de suivre le déroulement du programme de réintroduction.



exposition pédagogique de la maison des pygargues, au parc des Aigles du Léman

3

Le suivi des pygargues en France : un programme personnel pour le baguage et la pose de balises GPS

Jacques-Olivier Travers (aiglesduleman@hotmail.fr), responsable du programme personnel de baguage des pygargues en France

Dans le cadre du programme de réintroduction lancé sur le lac Léman en 2022, la question du suivi des oiseaux a été une des préoccupations majeures des différentes commissions consultées. Une grande partie de la réponse a été apportée par la pose de balise GPS sur chacun des oiseaux réintroduits soit 85 oiseaux au total à la fin du programme !

A partir de là, il nous a semblé utile de mettre en place un programme scientifique pour analyser toutes ces données. De son côté, le PNA, par l'intermédiaire de Ségolène Faust nous a fait part de son souhait d'intégrer à l'étude les jeunes produits par les trois ou quatre couples actuellement présents en France.

Grâce à l'aide et l'implication d'Olivier Duriez (CEFE Montpellier, CNRS) nous avons soumis au CRBPO un programme personnel encadrant le mar-

quage des pygargues pour la France. Il faut rappeler que l'on ne marque pas des oiseaux pour le simple plaisir de les suivre mais pour répondre à des questions scientifiques. En la matière, il a été retenu d'étudier les différences de comportements (émancipation, dispersion, apprentissage du vol et de la chasse, activation de la mémoire philopatrise, taux de survie...) entre les oiseaux réintroduits, issus de captivité et les oiseaux sauvages.

Les pygargues font l'objet d'une coordination européenne par CR birding pour harmoniser les bagues entre les pays. Pour la France, il s'agit d'une bague noire avec un code alphanumérique (code WF pour France et deux chiffres : WF 01, 02, 03...) sur la patte gauche et d'une bague orange avec le numéro CRBPO à la patte droite.

Un plan de formation au baguage des pygargues mis en place par Olivier Duriez et Jacques-Olivier Travers permettra de former des bagueurs à la pose de bague et de balise pour chaque région.



En 2022, 4 oiseaux réintroduits et 2 jeunes issus du couple historique de l'Etang de Lindre ont été marqués. Grâce à l'équipe de l'association LOANA, coordonnée par Edouard Lhomer, et à Arnaud Sponga, qui s'est lancée dans la première opération, deux jeunes femelles nées en France ont été baguées et équipées d'une balise GPS Ornitela 50 le 1er juin.

Les premières données fournies par les balises montrent des déplacements surprenants par leurs amplitudes et leur précocité des deux pygargues et confirment que ce sont des outils indispensables pour comprendre le mode de vie d'oiseaux disposant d'un aussi grand rayon de dispersion. Nous vous ferons prochainement des retours plus précis sur les premières analyses.



baguage et pose de balises pour les 2 premiers jeunes pygargues du couple mosellan en 2022. © Arnaud Sponga

En cas d'observations de pygargues sur le terrain, merci de nous faire remonter les informations par mail à aiglesduleman@hotmail.fr. Il est en effet important de compléter les données des balises par des observations de terrain les plus précises possible. Un document explicatif est à votre disposition sur simple demande auprès de Jacques-Olivier Travers. Merci d'avance à tous !

Observation d'un balbuzzard norvégien en halte migratoire en Touraine grâce au suivi par balise

Dans le cadre de nos échanges internationaux avec d'autres bagueurs de balbuzzards dans le monde, nous avons l'occasion de faire des observations exceptionnelles.

En effet, arrivée en France le 10 septembre 2022 par le secteur de Dunkerque (59), Miss Rauer, originaire du Sud d'Oslo et appareillé d'un émetteur GSM le 6 juillet 2019, a séjourné en Sud Touraine pour une halte migratoire la conduisant par la suite sur sa zone d'hivernage. Elle est arrivée au début de la soirée du 27 septembre 2022 dans une zone au Sud de Dakhla dans le Sahara occidental, après 20 jours de voyage.

Il a été possible d'observer cette dame nordique pendant 2 jours grâce au suivi par balise qui a été mis en place par un des scientifiques spécialiste de l'espèce en Norvège, Rune Aae.

Sylvain Larzillière, pour le programme de baguage des balbuzzards en France continentale

Rune avec Miss Rauer (à gauche) lors du baguage et de la pose de la balise © Rune Aae



L'appareillage de balises GSM des oiseaux permet de contribuer à une meilleure connaissance des axes migratoires et des lieux d'hivernage, mais aussi des comportements des oiseaux pendant ces périodes et les zones préférentielles qu'ils fréquentent en halte migratoire notamment.

Lors de la période de reproduction, ce type de suivi permet de localiser avec précision le site de nidification mais aussi leurs comportements, lieux de pêche etc. Parfois, malheureusement il permet de localiser l'oiseau lorsqu'il décède et d'analyser les causes de mortalité (pisciculture, tir, pylône électrique etc...)

Le programme de suivi par balise en Norvège s'effectue avec la collaboration de l'Université College of Østfold and BirLife Norway.



Aménagements 2022

en faveur du Balbuzard pêcheur

Afin d'encourager l'installation de nouveaux couples de balbuzards pêcheurs sur le territoire, qu'il s'agisse de couples pionniers sur des sites favorables ou de consolider un noyau autour d'un couple existant, des aménagements peuvent être réalisés pour améliorer l'attractivité du site. C'est tout l'enjeu de l'action 7 du Plan national d'actions dont l'objectif est d'accompagner l'expansion de l'aire de répartition de l'espèce en France.

Retour sur quelques exemples d'aménagements en 2022 :

Installation d'aires de reproduction pour le Balbuzard pêcheur sur le Marais de l'Aber (29)

6

La co-gestion du site naturel remarquable de l'Aber situé sur la presqu'île de Crozon en Finistère a été confiée en 2017 par le Conservatoire du Littoral au Parc naturel marin d'Iroise (OFB) et à la Communauté de communes du Pays de Crozon et de l'Aulne maritime (CCPCAM). Ce marais rétro-littoral, entouré d'une dense roselière et d'une ceinture de ripisylve épaisse, s'étend sur une centaine d'hectares. Des poteaux d'une ancienne ligne électrique siègent encore au milieu de la pièce d'eau principale.

Le Finistère se trouve en ligne directe sur l'axe de migration des balbuzards d'origine anglo-saxonne se dirigeant vers leurs quartiers d'hiver ou effectuant leur première migration. En effet depuis de nombreuses années, l'espèce est observée dès la fin de l'été survolant ce département. A une échelle plus locale, la présence du Balbuzard pêcheur sur le marais est historiquement observée presque exclusivement lors des migrations postnuptiales.



Plateforme de nidification installée sur l'un des poteaux retrocédé sur le Marais de l'Aber © Livier Schweyer - OFB

De un à trois individus juvéniles peuvent alors stationner de quelques jours à plusieurs mois. A 12 km à vol de Balbuzard, un site d'hivernage est identifié et utilisé dans l'estuaire de l'Aulne.

Ces observations régulières et la présence de potentiels supports pouvant accueillir des plateformes artificielles, tels que définis dans l'Action n°7 du PNA, ont poussé les gestionnaires à faire expertiser la potentialité d'accueil à la nidification de l'aigle pêcheur.

Après une visite du site,

Sylvain Larzillière et Rolf Wahl (Programme Personnel de Baguage du Balbuzard Pêcheur en France continentale) ont confirmé l'intérêt et la pertinence du projet. Positionner ce type de structures sur les sites de halte migratoire pourrait inciter certains individus à s'installer après avoir identifié le marais comme un facsimilé de zone de nidification.

2 poteaux, dont un cassé en deux, situés sur les terrains du Conservatoire, ainsi qu'un troisième situé sur une parcelle privée adjacente ont été rétrocédés



Installation d'une plateforme sur un autre poteau du Marais de l'Aber avec l'association d'ACROLA © Livier Schweyer - OFB

aux gestionnaires par RTE laissant libre champ à leur équipement.

C'est l'association ACROLA, représentée par Hubert Dugué, qui est intervenue en septembre 2022 pour poser 2 plateformes, fabriquées sur mesure, avec l'aide des agents du Parc marin et de

la CCPCAM. Une troisième corbeille doit être installée sur un poteau bois planté au sein du marais suite au refus du propriétaire de la parcelle accueillant le troisième poteau électrique.

L'ensemble des aires seront équipés d'un système de vidéo-surveillance

afin de suivre finement leur fréquentation et une éventuelle installation.

La veille même de l'opération, un immature était perché sur un des poteaux ; un bon présage ?

Livier Schweyer,
Parc naturel marin d'Iroise - OFB

Aménagement de deux plateformes de nidification dans le Haut-Doubs

Le 9 avril 2022 au matin, il avait beaucoup neigé dans le Haut-Doubs, mais la journée s'annonçait ensoleillée et nous avons décidé de construire quand-même deux plateformes prévues dans le secteur où Flamme (ex-KF6) avait passé l'été 2021. L'équipe de Nos Oiseaux (les deux grimpeurs de choc Christian et Paco Grand, plus Emile Curty et les soussignés) étaient à l'heure convenue près du premier des arbres-supports – des sapins blancs – localisés et approuvés après passablement d'efforts durant l'hiver.

Aucun signe toutefois des collègues de la LPO Bourgogne Franche-Comté (Marie-Pierre Nibbio, Cathy Poimboeuf, Dominique Michelat, Didier Pépin, avec aussi Michel Sauret,



Installation d'une plateforme de nidification dans le Haut-Doubs © Nois Oiseaux

JC Riot et Eric Chapuis). Pourquoi ce retard ? Arrivant enfin au point de rendez-vous, ils venaient de repérer Flamme en train de construire un nid sur un épicéa mort à moins de 3 km de là ! Ce qui n'a rien changé au plan d'installer deux plateformes pour lui, bien au contraire. Le nid « naturel » de

Flamme ayant été détruit par une tempête en début d'été, c'est une chance qu'il n'y ait pas eu nidification cette année, et ça montre aussi l'importance de solutions alternatives à proximité - d'autant plus si Flamme revient comme on l'espère en 2023.

Wendy Strahm & Denis Landenbergue,
Nois Oiseaux - www.balbuzards.ch



Vallée du Rhin : plateformes sans frontières

8

Suite au retour du Balbuzard pêcheur en tant que nicheur dans la vallée du Rhin (cf. bulletin n° 2), la LPO Alsace et son homologue allemand, le NABU, ont lancé un programme transfrontalier de pose de plateformes de nidification à son attention. L'installation de plateformes est en effet une méthode efficace pour aider une population à se reformer.

En raison de la chute hivernale du nid du couple de balbuzards, la première plateforme en Alsace a été installée en 2020, en collaboration avec Daniel Schmidt, expert de l'espèce au NABU. Mais à son retour de migration, le couple préférera construire un nouveau nid, tout aussi fragile que le précédent. En 2021, une série de 10 plateformes ont ensuite été posées de part et d'autre du Rhin, dans le cadre d'un programme transfrontalier Interreg, en partenariat avec le NABU. Ce programme clos, la dynamique s'est poursuivie en 2022 avec d'autres financements : 4 plateformes ont encore été posées. Et une dernière le sera d'ici le printemps 2023. Sachant que deux plateformes avaient déjà été posées en rive allemande en amont de ces projets, ce seront au total 18 plateformes (12 côté



Pose d'une plateforme de nidification pour le balbuzard en Alsace © J-M Bronner - LPO Alsace

français et 6 côté allemand) qui auront été posées d'ici quelques mois, pour 180 km de linéaire rhénan.

Ces projets ont été financés par l'association suisse Pro Pandion, la DREAL Grand Est, le plan Rhin Vivant et EDF, ainsi que, pour l'année 2021, par des fonds européens FEDER.

Côté français, les RNN rhénanes (réserves naturelles nationales) ont été privilégiées pour ces installations, notamment du fait de leurs milieux favorables au balbuzard, de leur réglementation stricte et de leur surveillance par des gardes-animateurs. Une collaboration fructueuse s'est ainsi instaurée avec les gestionnaires de ces RNN : CEN Alsace (Conservatoire des Espaces Naturels), Ville de Strasbourg et Petite Camargue Alsacienne.

Les arbres favorables à la pose de plateformes et éloignés des chemins fréquentés n'ont pas été aisés à trouver dans les forêts alluviales alsaciennes.

En 2022, un suivi de 6 plateformes alsaciennes par piège-photographique a aussi été réalisé. Des dysfonctionnements ont écourté la durée de suivi mais des résultats intéressants ont pu être collectés. Les plateformes à proximité des deux nids naturels ont ainsi été visitées par les couples nicheurs respectifs. L'identité d'un des mâles, bagué, a pu être confirmée par la lecture de bague sur photo. De nombreuses autres espèces ont pu être observées sur les plateformes, révélant par exemple la présence du Grand-duc d'Europe sur un secteur. Ce suivi a également mis en évidence le risque d'occupation des plateformes par d'autres espèces telles que l'Ouette d'Égypte, l'Oie cendrée ou la Cigogne blanche, ou encore la visite de prédateurs terrestres tels que la Martre des pins.

La LPO et ses partenaires attendent maintenant avec impatience les prochaines saisons de nidification des balbuzards, en espérant que de nouveaux oiseaux seront séduits par ces nids 5 étoiles installés à leur attention !

2 balbuzards au nid, image issue du suivi par piège-photo installés sur les plateformes © LPO Alsace



Delphine Lacuisse & Jean-Marc Bronner,
LPO Alsace

Un reposoir équipé d'un piège-photo sur les rives de l'étang de Berre (13)

Le parc de l'ancienne Poudrerie est un espace naturel de 117 ha, propriété du Conservatoire du littoral, qui borde le nord de l'étang de Berre (13). Ancien site de fabrication de poudre noire et d'explosifs, il est démantelé en 1974, puis abandonné jusqu'en 2001 pour devenir un lieu d'accueil, de mémoire et de protection de la nature.

C'est aussi un refuge de la LPO et des contacts ont été pris avec les responsables de la mission rapaces dès 2017 pour signaler que la Poudrerie était le principal reposoir / dortoir des Balbuzards en migration autour de l'étang de Berre. Début Septembre 2021, 5 Balbuzards étaient présents dont 2 bagués.

En 2020, les responsables de l'association suisse PRO PANDION* visitent le site et proposent une collaboration pour fidéliser les Balbuzards et permettre de lire leurs bagues.

Un projet est testé en 2022. Il consiste à installer des aménagements artificiels tels que des reposoirs, équipés de caméras pièges qui ont déjà prouvé leur efficacité sur d'autres sites. Le reposoir test installé le 07 septembre au matin est occupé le jour même l'après-midi. Les photos, prises durant la période où l'espèce est présente, nous permettent de lire la bague d'un des individus, qui sera le seul d'ailleurs à fréquenter ce reposoir. Cet individu a été bagué à Hiddensen en Allemagne.

Ce test valide ainsi le projet (en recherche de cofinancements) de trois reposoirs équipés de caméras autonomes sur différents points du parc, car si l'efficacité du reposoir est prouvée, il reste le problème du dérangement lié à l'utilisation d'une caméra nécessitant de récupérer la donnée sur place. Actuellement, un travail est en cours avec les responsables de l'association PRO PANDION et des radio-amateurs locaux pour trouver une solution satisfaisante.

*Association Suisse PRO PANDION: Wendy Strahm (coordinatrice Projet Balbuzard/Nos oiseaux), Denis Landenbergue (directeur).

Joël Torres (technicien SIANPOU) & **Renée Pennec** (référente LPO pour le refuge de la Poudrerie)



images issu du suivi photographique sur le perchoir, permettant la lecture des bagues des balbuzards © Joël Torres

perchoir équipé d'un piège-photo installé dans le parc de la Poudrerie © Joël Torres - SIANPOU, gestionnaire de la Poudrerie



International

10

Dernières nouvelles des balbusards

reintroduits en Suisse de retour en Europe

Wendy Strahm & Denis Landenbergue – Nos Oiseaux
www.balbusards.ch

A ce jour, 10 des 62 Balbusards relâchés en Suisse avec succès par l'association Nos Oiseaux entre 2015 et 2020 ont été notés de retour. 8 d'entre eux ont été observés en 2022, dont 2 en France.

En Moselle, la femelle Mouche (née en 2016, bague bleue PR4) a niché pour la troisième année consécutive sur la même aire avec le même mâle, produisant comme l'an dernier deux jeunes à l'envol (merci à David Meyer et Dominique Lorentz pour le suivi). La chandelle de hêtre sur laquelle se trouve le nid commençant à montrer quelques signes de « fatigue », l'installation d'une plateforme est envisagée à proximité sur un arbre sain, offrant ainsi au couple une option alternative de choix pour l'avenir.



Les 2 jeunes de Mouche (PR4) en Moselle © Nois Oiseaux

Dans le Haut-Doubs, le mâle Flamme (né en 2017) ayant perdu sa bague plastique bleue KF6, son identité avait finalement pu être certifiée ce printemps grâce à une photo prise par Didier Pépin. Revenu pour la troisième année de suite à une cinquantaine de km du site de lâcher, il a construit un nid au sommet d'un épicéa mort, à moins de trois km de deux plateformes installées à son intention et à trois km seulement de la frontière suisse. Si une tempête a malheureusement brisé la cime de l'arbre porteur et provoqué la chute de son nid le 22 juin, Flamme est néanmoins resté très attaché à son territoire où il a souvent été

vu paradant - mais sans trouver de femelle - jusqu'à sa dernière observation de la saison, le 6 septembre (merci à Cathy Poimbeuf, Marie-Pierre Nibbio, Dominique Michelat, Didier Pépin et Vincent Tardy pour le suivi). Ayant élu domicile dans le département du Doubs, ce mâle « frontalier » semble aller volontiers pêcher aussi en Suisse voisine, où nous l'avons observé capturant un poisson avant de le ramener vers l'emplacement de son nid du côté français !

En Suisse, 4 mâles bagués ont été localisés cette année dans la zone de réintroduction. Taurus (PS7, né en 2017), dont la

femelle allemande baguée AB13 avec laquelle il s'était apparié en 2021 n'est pas revenue.

Arthur (F12, né en 2018), revenu à son territoire où il a beaucoup paradé et réoccupé la plateforme construite pour lui en 2021, et même construit en plus deux ébauches de nids sur des arbres morts - mais sans trouver encore de compagne.

Racine (F29, né en 2020) a partagé le territoire occupé par Taurus, qui a manifesté à son égard un surprenant comportement de « parent adoptif » en le nourrissant plusieurs fois, comme il l'avait déjà fait en 2020.

Concernant Olympe (F28, né en 2020), une femelle non baguée d'origine inconnue a passé plus de deux mois avec lui au bord du lac de Neuchâtel, où ce couple en formation a même été vu en vol

nuptial – prometteur pour l'année prochaine !

En outre deux femelles (Plume, F02, née en 2018, et Rafale, F14, née en 2019) ont à nouveau élu

domicile dans le nord-est de la Bavière cette année, mais sans se reproduire avec succès.



Arthur (F12) recharge son nid © Nois Oiseaux

Bibliographie

Estimation des populations d'oiseaux nicheurs en France métropolitaine

Connaître le nombre absolu d'oiseaux dans une population donnée peut sembler secondaire si l'on sait quantifier sa tendance ou décrire son état de conservation. Pourtant, il s'agit d'un paramètre crucial pour évaluer les risques d'extinction ou pour prendre des décisions en termes de politiques de conservation. Une connaissance détaillée de la taille des populations est également très utile pour contribuer au processus de rapportage européen. Cet article est une première réponse aux objectifs

fixés par le CEPO*: présenter les estimations les plus récentes et les plus fiables pour l'avifaune nicheuse de France métropolitaine et faire de ce document publié à intervalles réguliers une référence officielle et reconnue. 307 espèces nicheuses sont couvertes. Pour 300 espèces, une estimation est publiée ici avec son indice qualité allant de 1 (médiocre) à 3 (bon). Grâce aux indices qualité, le travail du CEPO permet de définir des priorités pour l'amélioration des connaissances. *CEPO = comité d'estimation des populations d'oiseaux.

Comolet-Tirman, Jacques & Quaintenne, Gwenaël & Sibley, Jean-Philippe &

Wroza, Stanislas & Bal, Guillaume & Champagnon, Jocelyn & Couzi, Laurent & Czajkowski, Michel-Alexandre & Denis, Pascal & Frochot, Bernard & Muller, Yves. (2022). Estimation des populations d'oiseaux nicheurs de France métropolitaine. *Alauda*. 90. 133-150.

Synthèse Wetlands 2022

Un zoom dédié au PNA a été intégré au dernier numéro de la synthèse Wetlands 2022. Bien que les rapaces ne rentrent pas dans le protocole de comptage Wetlands, les données de présence opportunistes qui sont renseignées pour ces espèces permettent d'identifier les sites



fréquentés et d'avoir un aperçu des effectifs. La présence sur le terrain d'observateurs à la mi-janvier pour le comptage Wetlands représente donc une belle opportunité pour collecter des informations qui permettront d'améliorer les connaissances sur les populations des deux rapaces et de protéger les sites d'hivernages identifiés. A retrouver sur le site de la LPO

Moussy, C., Quintenne, G. & Gaudard, C. (2022) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2022 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. 30 pp. & annexes 101 pp., Rochefort.

Rapaces de France n°24 - Hors-série de L'Oiseau Mag

Un nouveau numéro de Rapaces de France - Hors-série de L'Oiseau Mag de la LPO vient de sortir. Certains d'entre vous y ont contribué en proposant des brèves et articles, un grand merci à eux ! On y retrouve donc, entre autres articles passionnants : le Balbusard en Auvergne, un retour sur la rencontre de lancement du PNA l'année dernière, 10 ans de Balbusard dans la Nièvre, la réintroduction du Pygargue en Haute-Savoie, ... N'hésitez pas à revenir vers moi si vous souhaitez proposer un article ou une brève pour le prochain numéro !

Pour vous abonner à L'Oiseau Mag, ou acheter un numéro de Rapaces de France, rendez-vous sur le site de la LPO : www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/s-abonner-a-nos-revues/l-oiseau-mag



L'Atlas des oiseaux migrateurs de France est disponible !

Issu d'une coédition Biotope-LPO-MNHN, l'Atlas des oiseaux migrateurs de France est paru en octobre 2022. Cet ouvrage en 2 volumes est le fruit de 4 années de travail, coordonné par la LPO, auquel près de 200 rédacteurs et relecteurs ont contribué. Avec autant d'informations - le plus souvent inédites - sur pas moins de 320 espèces, la migration des oiseaux n'aura (presque) plus de secret pour vous ! On y retrouve des monographies complètes pour nos deux espèces d'aigles pêcheurs.



Balbusard & Pygargue

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions en faveur du Balbusard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en France

LPO 2022 © - ISSN 2266-1662

LPO France - Parc Montsouris, 26 Bd Jourdan, 75014 Paris - lpo@lpo.fr

Composition & réalisation : Emmanuelle Csabai
Relecture : Ségolène Faust
Photos de couverture : Alain Desbrueres - Frans Pelsmakers
d'après une maquette de La Tomate bleue

Document réalisé avec le soutien de la
DREAL Centre-Val de Loire et de AIGLE.

AIGLE 1823

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

LPO
BIRDLIFE FRANCE